

Après la fête des écoles laïques

1957

Union des bonnes volontés pour de nouveaux succès de la caisse des écoles

Il n'est pas inutile, pensons-nous, de revenir sur le succès magnifique de la fête sportive organisée, il y a quelques jours par la Caisse des Ecoles. Il convient tout d'abord de remercier les enfants et les moniteurs municipaux qui de puis des mois préparaient les grands mouvements d'ensemble exécutés brillamment devant des milliers de spectateurs enthousiastes.

Il faut remercier et féliciter les membres du corps enseignant des Ecoles primaires qui ont tenu dans leur grande majorité à apporter leur contribution au succès, en facilitant les répétitions, en participant à la vente massive des programmes, en défilant à travers la ville aux côtés des élèves.

C'était la première fois que la Caisse des Ecoles organisait une telle manifestation. Quel en était le but ? Il s'agissait en cette fin d'année scolaire de procurer aux enfants et à leurs familles quelques instants de détente ; mais le but essentiel était de montrer la grande force de l'école laïque au moment précis où ses adversaires multiplient les manœuvres pour la faire trébucher.

La population seynoise aux traditions républicaines et laïques, a parfaitement compris cela. C'est

pourquoi, parents d'élèves, amis de l'Ecole et de l'Enfance sont venus si nombreux, non seulement pour applaudir chaleureusement les évolutions d'une jeunesse débordante de vie et de joie, mais aussi pour la Caisse des Ecoles dont ils ont compris le but à la fois laïque et social.

L'EFFORT DE LA MUNICIPALITE

M. Toussaint Meric, dans son allocation fit bien de rappeler les efforts considérables consentis par la Municipalité pour aider la Caisse des Ecoles à accomplir sa tâche, celle qui figure en tête des statuts de l'organisation et qui se résume ainsi : « Défendre l'Ecole de la République, faciliter la fréquentation des écoles communales laïques ».

Rappelons au passage quelques chiffres pour illustrer l'effort permanent et sans cesse accru dont il faut remercier la Municipalité.

En 1947, le budget de la Caisse des Ecoles était de 2.172.350 francs.

En 1957, il atteindra 26.980.000 fr. soit 12 fois plus.

Parallèlement la subvention communale qui était de 1.500.000 fr. en 1947, passera à 18.000.000 en 1957, soit 12 fois plus également. Il a fallu faire face à des augmentations de prix importantes. Si, en 1947, on pouvait offrir les fournitures scolaires aux enfants avec 517.949 fr., il a fallu 5.456.000 fr. en 1956. Actuellement un enfant de la classe du certificat d'études reçoit près de 4.000 francs de livres, un étudiant de la classe de 1^{re} Moderne, 14.000 francs.

En 1947, le séjour d'un enfant en colonie de vacances revenait à 3.250 fr., il est passé à 21.950 fr. l'année dernière.

Cependant les effectifs scolaires augmentent sans cesse, les bénéficiaires des cantines, des colonies de vacances également.

CONFIANCE CROISSANTE DE LA POPULATION

Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur les bienfaits que la Caisse des Ecoles apporte à la population laborieuse sous les formes les plus diverses : gratuité des fournitures scolaires, cantines, repas complets comme à la Maternelle J.-ajurés, patronage laïque, aide aux élèves nécessiteux, récompenses, etc...

Tout cela, la population l'apprécie. C'est pourquoi elle fait con-

finance aux dirigeants de la Caisse des Ecoles et répond à leur appel.

Voilà qui explique les succès : succès de la fête de fin d'année, succès de la campagne d'adhésions de l'automne dernier.

L'AVENIR

Et maintenant ? Les vacances arrivent à grands pas. Il faut mettre au point l'organisation des colonies de vacances. Encore une lourde tâche qui exige beaucoup de dévouement. Combien les choses seraient plus simples et les résultats bien meilleurs si l'ensemble de nos adhérents n'étaient pas simplement des cotisants. On peut faire beaucoup mieux. Il suffit pour cela que toutes les bonnes volontés s'unissent au sein de la Caisse des Ecoles. Que tous nos adhérents participent à l'organisation du travail ; qu'ils y apportent leurs suggestions, leurs initiatives ! Et nos réalisations pren-

dront une extension nouvelle.

La Caisse des Ecoles qui joue déjà à La Seyne un rôle prépondérant, doit devenir la grande organisation où se retrouveront unis tous les parents d'élèves, tous les enseignants, tous les amis de l'enfance, en un mot, tous ceux qui ont le souci de préparer par une action féconde, un avenir heureux pour les générations montantes.

Au-dessus des divergences politiques, les Seynois et les Seynoises de toutes opinions peuvent et doivent se rencontrer, unir leur bonne volonté pour donner à la jeunesse et à l'enfance, une bonne éducation, des loisirs sains. Cela dans le cadre d'une école laïque puissante, aimée de tous, de la véritable école de la liberté, de la fraternité et de la Paix.

M. AUTRAN
adjoint au Maire délégué
V. P. de la Caisse des Ecoles